

Note de présentation du projet de programme de sciences économiques et sociales Enseignement de tronc commun de la classe de seconde

Principes généraux de conception et d'élaboration du programme

- Les principes de conception et d'élaboration de ce projet de programme ont été définis à partir :
 - d'échanges au sein du groupe visant à dresser un bilan des retours d'expériences et des analyses des professeurs et des inspecteurs sur le programme actuel en essayant d'en déterminer les acquis et les difficultés ;
 - de la prise en compte du nouveau positionnement de l'enseignement des SES en classe de seconde : présence dans le tronc commun et non enseignement d'exploration ;
 - de la nécessité d'une cohérence entre le programme de seconde et celui de la classe de première (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).

- Sur cette base, le programme repose sur plusieurs principes :
 - **Se centrer sur les fondamentaux des trois disciplines** constitutives de l'enseignement des SES : science économique, sociologie, science politique.
 - **Développer une approche disciplinaire du programme** (science économique, sociologie et science politique) consistant dans un premier temps à appréhender les éléments de base du programme pour, dans un second temps, croiser les regards disciplinaires sur un thème commun.
 - **Proposer des thèmes de travail attractifs** permettant de donner du sens aux apprentissages.
 - **Assurer la faisabilité du programme**, notamment en limitant le nombre de thèmes et en délimitant plus clairement les apprentissages visés, sans pour autant renoncer à la richesse et la rigueur des contenus.
 - **Rendre le programme accessible/compréhensible aux élèves et à leurs parents**, notamment en le rédigeant à partir d'objectifs d'apprentissage.

Objectifs de l'enseignement et repères pédagogiques

Le préambule du programme est rédigé à l'attention des professeurs, il présente les objectifs de l'enseignement et fournit différents repères pédagogiques.

Objectifs d'enseignement :

- faire acquérir aux élèves la **maîtrise des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique** ;
- permettre aux élèves de **découvrir de nouveaux champs disciplinaires**, que leurs études antérieures ne leur ont pas permis d'aborder, et ainsi **éclairer leur choix d'enseignement de spécialité pour leur poursuite d'études dans le cycle terminal du lycée** ;
- **contribuer à la formation citoyenne des élèves** par une meilleure connaissance et compréhension des grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

Ce faisant, **les élèves seront initiés aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales** : formulation d'hypothèses, réalisation d'enquêtes ou construction de modèles,

confrontation aux faits, conclusion. Ils seront familiarisés avec une démarche articulant modélisation et investigations empiriques et permettant de porter un **regard rigoureux sur le monde social**.

Les élèves seront sensibilisés aux spécificités disciplinaires de l'économie, de la sociologie et de la science politique ainsi qu'à la **possibilité de croiser les regards** de ces trois disciplines sur un thème identifié.

Au-delà de l'apprentissage de savoirs et savoir-faire spécifiques aux sciences économiques et sociales, l'enseignement des SES doit permettre de **renforcer chez les élèves certaines compétences transversales** : mobilisation de connaissances, analyse de documents variés, construction d'une argumentation, exercice du sens critique, sensibilité à la valeur heuristique des comparaisons, maîtrise de la langue écrite et orale.

Repères pédagogiques à l'attention de professeurs :

- donner du sens aux apprentissages en montrant comment les sciences économiques et sociales permettent de comprendre des situations concrètes ;
- diversifier les dispositifs et supports pédagogiques ;
- favoriser la mise en activité intellectuelle des élèves.

Organisation du programme

Le programme définit ce que les élèves doivent avoir acquis à la fin de l'année.

Il est structuré en deux colonnes : (1) questionnement, (2) objectifs d'apprentissage.

Il comprend également une **liste d'objectifs d'apprentissage de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques**. Ces derniers ne doivent pas être mobilisés pour eux-mêmes mais pour exploiter des documents statistiques et étayer la rigueur des raisonnements.

Les objectifs d'apprentissage ont été rédigés avec la **volonté d'explicitier** ce que les élèves doivent effectivement acquérir et avec le **souci d'être compréhensibles** par les élèves et leurs parents.

Du programme actuel au projet de programme

Une organisation plus claire par disciplines et regards croisés (science économique, sociologie et science politique, regards croisés) au lieu d'une organisation thématique peu explicite et peu progressive pour les élèves.

Une réduction du nombre de questions (chapitre) du programme conformément aux derniers aménagements du programme de SES de la classe de seconde en 2016 (6 questions).

Une prise en compte des acquis du programme actuel : certaines questions jugées satisfaisantes sont conservées quasiment en l'état (exemple : *comment devenons-nous des acteurs sociaux ?*) d'autres évoluent pour plus de rigueur scientifique (*comment se forment les prix sur un marché ? Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?*).

Introduction d'un chapitre introductif qui permet une approche plus progressive des contenus et démarches.

Introduction d'une partie science politique (*comment s'organise la vie politique ?*) pour une plus grande cohérence avec les programmes du cycle terminal.

Un programme plus explicite pour les élèves et les professeurs car rédigé à partir des objectifs d'apprentissage que les élèves doivent atteindre.

Éléments de correspondance entre le projet de programme et le programme actuel

Projet de programme	Programme actuel
Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?	Question nouvelle
Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?	Recomposition et simplification des objectifs d'apprentissage des questions : <i>Qui produit des richesses ?</i> <i>Comment produire et combien produire ?</i>
Comment se forment les prix sur un marché ?	Reformulation pour plus de clarté et de rigueur scientifique des objectifs d'apprentissage de la question : <i>comment se forment les prix sur un marché ?</i>
Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?	Reformulation pour plus de clarté et de rigueur scientifique des objectifs d'apprentissage de la question : <i>comment devenons-nous des acteurs sociaux ?</i>
Comment s'organise la vie politique ?	Question nouvelle
Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?	Reformulation pour plus de clarté et de rigueur des objectifs d'apprentissage de la question : <i>Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?</i>